



RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Le Recteur de l'académie de Poitiers
Chancelier des Universités

A

Mesdames les directrices et messieurs les
directeurs des écoles publiques

S/c de Mesdames et messieurs les IEN du
premier degré

S/c de Mesdames et messieurs les IA-DASEN.

Mesdames les directrices et messieurs les
directeurs des écoles privées

S/c de Monsieur le Directeur Diocésain

Poitiers, le 27 août 2019

Rectorat de l'académie
de Poitiers
Inspection académique
de la Vienne

Cabinet de Monsieur le
Recteur de l'Académie

Cabinet
Affaire suivie par

Laurent Marien, IA-PR
Coordonateur académique EDD
Pôle civisme et citoyenneté

Courriel
laurent.marien@ac-poitiers.fr

Laurence Caillbault
Chargée de mission EDD
Pôle civisme et citoyenneté

Courriel
laurence.caillbault@ac-poitiers.fr

Pôle civisme et citoyenneté
Pole.civisme-citoyennete@ac-poitiers.fr

Téléphone
05 16 52 65 60
Télécopie
05 16 52 67 93

Adresse postale
22 rue Guillaume VII le
Troubadour
CS 40 625
86022 Poitiers cedex

Objet : Quatrième vague de labellisation des Ecoles et des Etablissements en Démarche de Développement Durable (E3D).

Mesdames, Messieurs,

Depuis la fin de l'année 2016, l'académie a impulsé une démarche de labellisation des écoles et des établissements scolaires en démarche de développement durable (E3D). Près de soixante écoles et établissements ont obtenu un label, à l'issue des trois premières vagues de labellisation, montrant ainsi leur intérêt pour cet enseignement transversal et pour la dimension collective de cet engagement, comme pour des questions de sociétés désormais vives.

L'actualité nous démontre qu'il est nécessaire d'enseigner aux jeunes générations l'impact des changements climatiques, la sauvegarde de la biodiversité ou encore les objectifs du Développement Durable. La circulaire de l'éducation au développement durable (EDD) 2030 rappelle les enjeux de cette éducation.

Monsieur le Ministre a lui-même énoncé huit mesures pour l'éducation au développement durable qui sont autant d'axes de travail pour les personnels et *in fine* pour les élèves. L'ambition est de favoriser à terme l'engagement des élèves qui seront les citoyens et donc les acteurs de demain.

Je souhaite par conséquent que la dynamique développée au sein de l'académie s'intensifie pour témoigner de l'engagement pour le développement durable. J'invite les écoles qui ont initié une démarche globale de développement durable à porter leur candidature à l'occasion de notre quatrième vague de labellisation qui interviendra à la fin du premier trimestre de cette année scolaire.

Les directeurs d'école dont leur établissement répond au cahier des charges, pourront, sous couvert de leur IEN, déposer un dossier auprès du Comité Académique d'Education au Développement Durable (CAEDD) **au Pôle civisme et citoyenneté du Rectorat, avant le jeudi 17 octobre 2019.**

Les labellisés peuvent également obtenir un label d'un niveau supérieur.

Cette labellisation sera aussi une reconnaissance pour les équipes et les élèves engagés dans le développement durable. Elle valorisera le travail collectif au sein de l'école, comme le travail partenarial avec des acteurs de proximité : élus, associations, acteurs privés.

Enfin, la démarche sera aussi une aide précieuse pour l'élaboration des quatre parcours éducatifs, le parcours citoyen en premier lieu, mais aussi les parcours santé, avenir et d'éducation artistique et culturelle.

Pour le recteur et par délégation
Philippe Diaz



Secrétaire Général de l'académie de Poitiers

Copie : Mesdames et messieurs les IEN